



Bonnes pratiques agricoles et ADRD

Les programmes de la FAO pour l'agriculture et le développement rural durables doivent relever de nouveaux enjeux et objectifs de développement

**COAG
2005**

Les agriculteurs de la région de Bobo Dioulasso au Burkina Faso sont confrontés à des problèmes que connaissent toutes les communautés

rurales de la zone Soudan-Sahel. La croissance démographique et les pratiques agricoles à fort coefficient d'intrants se sont traduites par la perte de biodiversité et de fertilité des sols qui ont provoqué la baisse des rendements. Les conflits entre les éleveurs et les cultivateurs s'intensifient, et la principale culture de rente de la région - le coton - est très vulnérable aux fluctuations des cours du marché mondial. Pour la plupart des agriculteurs de Bobo Dioulasso, le but de l'agriculture et du développement rural durables (ADRD) semble une chimère.

Pourtant, un petit groupe d'agriculteurs montre que l'ADRD est possible. Avec l'aide d'un projet de la FAO, ils ont adopté une série de technologies intégrées, notamment des systèmes mixtes de cultures légumineuses-céréales pour conserver la fertilité du sol, des cultures de soja pour diversifier les sources de revenus, et la production de fourrage pour nourrir le bétail durant la saison sèche. L'année dernière, la FAO a rassemblé les partenaires nationaux pour commencer à consolider ces recommandations dans un ensemble de "bonnes pratiques agricoles" (BPA) et à renforcer les institutions pour leur mise en oeuvre.

Pour la FAO, le développement des BPA dans la région de Bobo Dioulasso constitue un modèle prometteur d'effort de développement durable pour toute la zone du Soudan-Sahel. Il ouvre également la voie à des perfectionnements dans la démarche de l'Organisation. Dans un rapport au Comité de l'agriculture, la FAO présente un cadre pour améliorer le ciblage de ses activités d'ADRD, insistant sur les bonnes pratiques agricoles, les moyens d'existence durables, et la gestion intégrée des ressources naturelles.

Consensus mondial. Le Chapitre 14 d'Action 21 -le plan d'action intégré pour le XXIème siècle du Sommet de la Terre de 1992- était consacré à l'ADRD. En tant que maître d'oeuvre de ce chapitre, la FAO a dégagé au cours de la dernière décennie un consensus mondial sur le cadre conceptuel de mise en oeuvre de l'ADRD, et progressivement intégré de nouvelles approches à des parties fondamentales de son programme ADRD.



Le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 a réaffirmé le Chapitre 14 comme cadre valide pour une action en matière d'ADRD, et réitéré l'engagement international pour l'atteinte de ses buts.

L'ADRD, dans sa conception initiale, avait plusieurs dimensions, par exemple, celle de la durabilité des chaînes alimentaires et des ressources en terres et en eau, et celle de l'interaction du commerce international avec les processus ADRD, qui devrait garantir des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire. "Ces enjeux demeurent valables," dit le rapport, "mais le contexte dans lequel ils doivent maintenant être abordés a évolué". Avec l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU en 2000, le monde soutient une nouvelle vision de développement économique et social dans un contexte des droits de l'homme, centré sur l'éradication de la pauvreté et la faim, sur la valorisation des ressources humaines, et un environnement durable, et la création d'une alliance mondiale pour le développement.

Dans ce contexte, dit le rapport, le travail de la FAO en matière d'ADRD doit répondre aux nouveaux enjeux, à savoir la mondialisation, la commercialisation de l'agriculture, l'urbanisation, les révolutions des techniques agricoles et des technologies de l'information, les pandémies, les conflits et les urgences complexes. Pour relever ces nouveaux défis, l'équipe spéciale de la FAO pour l'ADRD a proposé trois orientations de programme pour améliorer la cohérence et le ciblage des travaux de l'Organisation en matière d'ADRD.

► **Moyens d'existence durables.** Le rapport recommande en premier lieu d'intégrer les bonnes pratiques issues des programmes de la FAO sur les moyens d'existence durables. De maints enseignements ont été tirés, par exemple, d'une série de projets innovants mis en oeuvre dès 1988 dans la région du Lempira Sur au Honduras. En travaillant avec les agents de vulgarisation, les agriculteurs locaux ont mis au point des systèmes d'agroforesterie durables qui se sont avérés à la fois plus productifs et plus résistants à la sécheresse que les méthodes traditionnelles de débroussaillage et de brûlis utilisées sur les flancs de côtes. Une vaste gamme de services d'appui fournis aux communautés agricoles leur a permis de diversifier les sources de revenus, de créer de nouvelles entreprises et d'administrer le changement. Le modèle du Lempira Sur est désormais appliqué dans le monde entier grâce au Programme d'appui aux moyens d'existence (LSP), financé essentiellement par le DFID (Département du Royaume-Uni pour le développement international).

Le LSP travaille avec des groupes intersectoriels de cadres de la FAO, testant les approches d'équipe et travaillant à des améliorations dans la mise en oeuvre des principes de moyens d'existence durables au niveau des pays. L'approche innovante du LSP sur la diversification des moyens d'existence et la création d'entreprises a été adoptée dans le programme plus vaste de la FAO sur les moyens d'existence durables, et devrait améliorer sensiblement les moyens d'existence des populations bénéficiaires et réduire ainsi la prévalence de la pauvreté et de la faim d'ici 2015. D'autres initiatives de la FAO visant à réduire la pauvreté dans les secteurs des pêches et de l'élevage constituent également des modèles pouvant être reproduits à plus grande échelle.

► **Intensification durable des systèmes de production intégrés.** Le rapport affirme que de bonnes pratiques agricoles (BPA) sont essentielles à cette deuxième grande orientation dans les travaux de la FAO en matière d'ADR. Les BPA permettent aux producteurs et au secteur alimentaire de répondre aux préoccupations généralisées des consommateurs, en particulier sur la conservation des ressources naturelles et la qualité et la sécurité sanitaire des aliments à leur point d'entrée dans la chaîne alimentaire. L'approche BPA de la FAO part du principe que les pratiques qui protègent l'environnement, garantissent la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et accroissent la productivité, devraient permettre aux agriculteurs d'accroître leurs revenus à partir des marchés existants et tirer parti des nouveaux débouchés.

A la demande des Etats membres, des projets, ateliers, formations et études sur les BPA ont été conduits en Amérique latine et aux Caraïbes, au Burkina Faso, au Kenya, en Namibie, en Afrique du Sud et en Thaïlande. L'approche prévoit la mise au point d'une série de principes servant de base pour identifier des pratiques spécifiques au site. Au Burkina Faso, par exemple, un atelier multipartenaire – faisant intervenir des responsables gouvernementaux, négociants du coton, syndicats d'agriculteurs, chercheurs, vulgarisateurs et groupes de femmes – a identifié les contraintes et priorités pour le développement des BPA, et a mis en place des mécanismes fructueux de renforcement des capacités et des politiques améliorées. Les travaux multidisciplinaires de la FAO sur les BPA aident déjà des experts de production à incorporer les critères de sécurité sanitaire et de qualité des aliments dans leurs recommandations techniques, et les experts de sécurité sanitaire des aliments à mieux comprendre les questions de durabilité au niveau des exploitations. L'approche de la FAO, non-prescriptive, n'est pas censée aboutir à de nouvelles règles ou de nouveaux codes internationaux. En revanche, les BPA locales définies par les groupes concernés s'inspireraient à la fois des cadres réglementaires internationaux et des plus vastes principes de promotion de l'utilisation volontaire de bonnes pratiques agricoles.

► **Gestion intégrée des ressources naturelles.** La troisième orientation de programme développerait l'approche d'écosystème de la FAO pour la conservation des ressources en terres et en eau, la protection de la biodiversité et la gestion du patrimoine agricole. Une des principales réalisations de la FAO depuis le Sommet de la Terre de 1992 a été la négociation du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, entré en vigueur en juin 2004. Le Traité a pour buts la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole et le partage juste et équitable des avantages dérivant de son utilisation. La FAO a en outre mis au point une Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux de ferme.

Le document sollicite l'approbation du COAG pour un soutien continu de la FAO en faveur de l'Initiative ADR, pour améliorer la cohérence et le ciblage des travaux de la FAO en matière d'ADR par le biais des trois nouvelles orientations proposées, et pour organiser une Conférence mondiale sur la réforme agraire en 2006 afin de mobiliser un soutien mondial et accroître l'accès des ruraux pauvres aux terres et aux services de soutien.